

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASS.SUPERIEURE BIBAS EXTERNE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : V221NAT1040046 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 102-0430 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Sujet: Les missions des professionnels des bibliothèques évoluent et se diversifient. Comment ces changements se traduisent-ils ?

En décembre 2021, l'adoption de la loi portée par S. Robert sur les libertés et la gratuité des bibliothèques remet sur le devant de la scène les enjeux autour des missions des bibliothèques. Ce texte n'est pas le premier à venir définir les missions des bibliothèques. Les professionnels des bibliothèques ont pu s'appuyer notamment sur la charte du Conseil supérieur des bibliothèques (1992) ainsi que les manifestes de l'Unesco (sur les propositions de l'IFLA, 2001) et de l'Association des bibliothécaires de France (2012), même si ces derniers n'étant pas inscrits dans la loi avaient plus valeur de recommandations. Ces textes, tous publiés avec près de dix ans d'intervalle, montrent le besoin de souligner les missions des bibliothèques qui évoluent et se diversifient. Si bien que l'on peut se demander comment ces missions, appliquées par les professionnels des bibliothèques. En trois temps, nous évaluerons les enjeux et évolutions de ces missions concernant les collections, les

Services et les lieux.

Dans un premier temps, il y a un point sur lequel insiste tout particulièrement le manifeste de l'Unesco, c'est la diversité des collections. Les collections sont doivent être objectives et leur accès simplifié.

La mission de diversification des collections se traduit par la nécessité de prendre en compte les minorités et leur culture dans la constitution d'un fonds. Cette mission est complexe car la bibliothèque en tant qu'institution étatique peut être mal acceptée par des publics qui ne s'y sentent pas représentés. C'est notamment ce qu'a souligné l'étude de Merkel Pourquoi brûle-t-on les bibliothèques ? (2015). Il y explique que, des jeunes de milieux défavorisés ou issus de l'immigration se sentant éloignés des références de leur bibliothèque y ont vu un affront. L'enjeu est donc bien d'inclure ces publics.

Concernant les évolutions de la diversité et de l'inclusion, même si le libre accès existe déjà depuis les années 1960 et s'est largement développé pour être la norme, il n'est pas suffisant. Les bibliothécaires doivent valoriser cette diversité. La communication, l'animation culturelles sont des missions des professionnels des bibliothèques qui se développent pour y répondre. Par exemple, la bibliothèque de la Canopée (Ville de Paris), a beaucoup valorisé ses collections (notamment sur le street art) en passant par les réseaux sociaux. Elle s'adapte ainsi à ses

publics (30 millions d'utilisateurs Facebook en France et 10 millions pour Instagram) afin de faire valoir l'originalité de ses collections.

La diversité des collections se traduit dans un rapport de proximité avec les usagers, ce n'est pas la bibliothèque qui dicte les collections mais l'usager.

Dans un deuxième temps, les textes sur les missions des bibliothécaires soulignent systématiquement les enjeux autour des services notamment leur gratuité et leur réponse à des besoins.

La loi Robert de 2021 insiste encore sur l'importance de la gratuité des services (les frais d'inscriptions servant à couvrir des frais d'achats). La gratuité souligne l'enjeu d'une bibliothèque considérée comme bien commun, appartenant à tous. Le manifeste de l'Unesco précise les besoins de l'enfant comme de l'adulte en termes de familiarisation avec la bibliothèque comme lieu d'apprentissage et d'autonomie de la pensée. Pour répondre à cette mission, la Bibliothèque publique d'information est par exemple un établissement ouvert à tous, sans inscription avec une large part laissée aux collections en libre-accès ainsi qu'aux formations et ateliers réguliers et gratuits (langue française, écrire un C.V., découvrir Paris, etc.)

Concernant leur évolution, ces services sont de plus en plus pensés avec les publics. Le manifeste de l'ABF est clair sur ce point, la bibliothèque a un rôle social à jouer, elle doit s'inscrire dans la cité. Ses services doivent alors répondre aux enjeux de la société contemporaine en dialoguant avec les publics. Les enquêtes de publics se multiplient pour comprendre de quoi les usagers ont besoin. La bibliothèque DOKK1 à Amsterdam a été conçue en partenariat avec ses usagers. En préfiguration à l'ouverture des ateliers d'échan-

ges se sont tenus pour inviter chacun à imaginer sa bibliothèque selon ses usages. Ainsi, elle propose de nombreux services au delà du prêt du livre ainsi que des horaires élargis. Cette configuration renvoie au modèle de la bibliothèque 3^e lieu, après le domicile et le lieu de travail.

Les missions des bibliothécaires touchent beaucoup à l'élaboration des services publics. En assurer la gratuité révèle la nécessité d'inscription de la bibliothèque dans la cité, en co-création avec ses usagers.

Dans un troisième temps, les missions des bibliothèques s'articulent aussi autour de la notion de lieu. L'occasion de la promulgation d'une loi des bibliothèques en France rappelle que celles-ci sont le premier maillage culturel en France, particulièrement à l'échelle locale et en termes d'accueil.

La loi Robert protège^{de la fermeture} les établissements de petites collectivités et insiste les décideurs régionaux à prendre des responsabilités pour les développer. Dans son Voyage au pays des bibliothèques, ORSEN a rendu compte de l'importance du maillage territorial et la missions des bibliothécaires d'aller à la rencontre des publics. Les bibliothèques départementales de prêts et les bibliothèques sont attachés à ces missions. ORSEN a insisté aussi sur les enjeux d'ouverture des établissements comme moyen fondamentale de rendre la culture accessible.

Néanmoins, comme le souligne Chamboredon, la proximité spatiale de l'écrit ne résout pas toujours la distance sociale de l'écrit. C'est pourquoi le lieu doit aussi être pensé.

L'évolution des missions des bibliothécaires en termes d'accessibilité des lieux s'oriente du côté du design ux soit de l'expérience utilis-

Epreuve - Matière :

Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

leur. L'ouvrage d'Etchen et Schmidt, Utile, utilisable et désirable permet de faire le point sur l'expérience de l'usager dans la bibliothèque. Ils insistent notamment sur le fait que ce n'est jamais l'utilisateur qui est délaissant s'il ne parvient pas à accéder à ce qu'il veut, c'est bien l'objet, le service, et son design qui l'est. Un lieu n'a pas d'intérêt à être de proximité s'il n'est pas utilisable. Pour illustrer différemment ce propos, on peut souligner les efforts fait par les universités pour proposer des lieux d'études adaptés aux besoins des étudiants via le modèle du learning center (Roller Learning Center en Suisse (2011), Lilliad de l'Université de Lille (2015)). Les lieux avec de larges plages horaires font la part belle aux usages du numérique (table électroifiées, écrans partageables) et aux espaces d'échange (salle de travail en groupe, cafétaria).

Les missions autour de la bibliothèque comme lieu souligne le besoin de proximité mais aussi de penser comment les lieux sont effectivement occupés, permettant ainsi de favoriser l'accès aux collections et aux services.

Cette composition proposait d'analyser les enjeux et les évolutions des missions des professionnels de bibliothèques à travers trois piliers du fonctionnement des bibliothèques : les collections, les services et les lieux. En effet, les différents textes qui exposent les missions des bibliothèques s'attachent à ces trois éléments même si leurs approches sont divergentes. Les missions autour de la diversité des collections révèlent le besoin de connaître son public ; les missions autour des services révèlent le besoin de le faire participer et les missions autour du lieu révèlent le besoin de savoir s'adapter. Ces changements se traduisent par une conception de la bibliothèque tournée vers l'utilisateur en opposition à une bibliothèque à laquelle l'utilisateur doit s'adapter. La protection de ce droit de l'utilisateur pourra éventuellement faire naître d'autres textes qui garantiront son statut et tenteront de le généraliser davantage.



